CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E99316** **VALABLE JUSQU'AU** **02/06/2027**

ÉDITÉ LE 05/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/11/2013

Raison sociale : HORIZON RENOV'27

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 23/10/2025
Capital : 7 500

46 RUE NUNGESSER ET COLI
PARC D'ACTIVITES LE LONG BUISSON
27930 GUICHAINVILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVREUX 2013B00803

Siret : 798 334 728 00028

Téléphone : 02 32 28 36 07 **Fax :**

Portable : 06 88 18 39 34

Code NACE : 1610B

Numéro caisse de congés payés :

Responsabilité légale :
GROUPE HORIZON CONSEIL (524 982 212) / MORVAN PIERRICK
PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000011144703204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000011144703204

Site Internet : http://horizonrenov.fr

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

E-mail : contact27@horizonrenov.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 232 299 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage	10	19/05/2026
7122	Isolation thermique par l'intérieur		19/05/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

05/06/2026 08:45

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E99316** **VALABLE JUSQU'AU** **02/06/2027**

ÉDITÉ LE **05/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/11/2013
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 23/10/2025
Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVREUX 2013B00803

Siret : **798 334 728 00028**
Code NACE : 1610B
Numéro caisse de congés payés :
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000011144703204
Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000011144703204
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Raison sociale : **HORIZON RENOV'27**

46 RUE NUNGESSER ET COLI
PARC D'ACTIVITES LE LONG BUISSON
27930 GUICHAINVILLE

Téléphone : 02 32 28 36 07 **Fax :**
Portable : 06 88 18 39 34

Site Internet : http://horizonrenov.fr
E-mail : contact27@horizonrenov.fr

Responsabilité légale :
GROUPE HORIZON CONSEIL (524 982 212) / MORVAN PIERRICK PRÉSIDENT

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	19/05/2026
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	19/05/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	15/11/2022
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

05/06/2026 08:45

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.